



Compte Rendu

UF CGT DIRCE

Comité Technique du 5 avril 2022

- **Lecture de la déclaration préalable FO qui ne siègera pas à ce CT**
 - (voir déclaration préalable FO DIRCE sur intranet de la DIRCE)
- **Lecture de la déclaration préalable UF CGT DIRCE**
 - (Mis en ligne sur l'intranet CGT DIRCE)
- **Pas de déclaration pour l'UNSA**

Pas de commentaire pour la directrice juste que pour 2022 et 2023 ce sera difficile. Sur la gestion du RRN pas de commentaire particulier non plus, mais ce sera difficile quand même...

En préambule, information de la direction, à propos de la réforme de la DIT, qui devient la DMR (Direction des Mobilités Routières).

Ordre du jour:

1-Actualité loi 3ds

Les collectivités ont 6 mois pour se positionner. Réponses à rendre pour juillet puis l'Etat donnera ou non sa validation des secteurs en novembre 2022

Intervention de la directrice auprès de la DMR sur la préoccupation de ce qui reste dans le RRN État et de sa gestion. C'est un point de vigilance.

Rencontre avec tous les agents sur chaque site de la Dirce, pour recueillir aussi des questionnements. Attention aux bruits de couloir. Info sur les expressions et demandes des collectivités.

La CGT insiste sur le fait que c'est du ressort de la direction de faire passer les CR en temps et en heure pour éviter justement la désinformation dans les centres et les services quand ce n'est pas formalisé.

La direction exprime que les sujets politiques, économiques sont encore incertains...

En trame de fond c'est un bien un projet d'établissement routier qui est prévu avec le ministre actuel

Précision en annexe sur les portions en travaux selon la date de mise en service

Exemple travaux qui termineraient en 2025.

Tour de pistes des collectivités du secteur de la DIRCE:

71- Le président du département a redit au 1er ministre qu'il était prêt à prendre la RCEA quand elle serait aménagée. Aujourd'hui, possibilité de transférer 75% car travaux terminés

21- Le transfert pourrait se faire pour le contournement de Dijon selon la métropole et/ou le département. Pour l'A38 la question se pose encore...

89- Pas d'expression officielle

58- le CG n'en veut pas mais il pensait que le transfert était obligatoire...

73- ok pour la moitié de la RN90...

26- ok pour Rn7, aprr ok pour contournement de valence asf + rn 532

Rn102 aligné sur ce que veut l'Ardèche

Possibilité des collectivités de sous traiter à des sociétés privées sur les réseaux transférés...

Gestion externalisés donc possible par les collectivités de passer des marchés dans ce sens.

10-aube rn 77 ok pour le transfert

Métropole de Dijon pas de nouvelle

Grenoble, pas de nouvelle pour le moment non plus...

Métropole de Lyon échaudé par le déclassement A6/A7

Saint Étienne pas d'expression non plus

Cd 03 opposition au transfert

- **Région BFC:** ne veut pas du réseau routier
- **Région Au-RA:** oui selon maîtrise ouvrage des opérations sur vichy et livron loriol et possible gestion de la RN88
- **Grand EST:** est à la pointe sur l'expérimentation, à priori va demander la RN77 (Aube)

La CGT demande ce qui va se passer dans le cadre des transferts de personnels? Car derrière les réseaux routiers il y a des hommes et des femmes.

La direction est au courant sur ce point et explique aussi qu'il y aura aussi une problématique sur la gestion des agents en détachement.

La Direction n'est pas autorisée aujourd'hui à donner des réponses précise en la matière.

La DMR rédige actuellement un canevas de réponse sur l'Etat du patrimoine, aspect financier et humain.

CITR et CFDC sont 2 lignes budgétaires à la DIRCE (fonctionnement et investissement)

Réunion le 8 avril avec DMR et DRH

la direction exprime que si c'est des bouts d'agent, on ne transfert pas!

Dès lorsqu'il y a réorganisation: prime restructuration et mobilité

c'est prévu dans d'autres lois.

Maintenir la rémunération pour les agents qui partent pendant 2 ans (période de MAD), et pour les agents qui restent (pour service fait)

Les départements demandent les études exhaustives réalisées en 2005

Le Ministère a dit non

Un cadre doit être donné.

Déjà beaucoup de données peuvent être exploitées via le portail de données routières ISIDOR

La loi fait référence à la loi MAP-TAM

Au final, tout est transférable: routes, agents, bâtiments, matériels, marchés, etc...

La Direction demande à l'encadrement de faire attention aux agents, au plan de charge de chacun car il y a un vrai risque de postes vacants qui n'arriverait pas à être comblé.

La Direction va regarder de plus près les orga de travail qui peuvent être modifiés pour absorber les baisses d'effectifs, trouver une forme souple pour accompagner et discuter des avancées des informations.

La CGT interroge sur les droits syndicaux dans le cadre des transferts?

Direction: les droits sont maintenus et reportés dans les éventuelles structures d'accueil

La CGT questionne sur les personnes en position de réussite au concours et cas de poste vacants?

La direction confirme que pour recruter ça va être compliqué, tout en protégeant les personnels en cas de burn-out et subissant des plans de charge trop importants.

2-Information sur les effectifs 2022

ETPT (Effectifs Temps Plein Travaillé), nouvelle manière de gérer les effectifs.

La DRH faisait déjà cette gestion en masse salariale.

ETP cible: Plafond qu'on ne peut pas dépasser au 31/12 de l'année

ETPT, tous les mois, suivi des agents avec leur quantité de travail puis moyenne des 12 mois

$ETPT < ETP \text{ cible}$

La gestion se fait par macrograde.

ETPT non communicable pour certains macrogrades

Les vacataires font partie des ETPT

Plus besoin de demander des ARL à la DRH

Recrutement Cat C Adm au pôle RH suite au départ d'une Cat C Adm

Point sur la suite de la circulaire de la Fonction Publique du 30/12/2021, les services déconcentrés doivent être autonomes dans leurs recrutements.

La Direction est plutôt favorable, mais attention au mode de calcul...

Les ETPT ne conviennent pas encore, c'est en discussion avec la DRH.

Détachement entrant, plus besoin de faire de demande pour les agents, ils peuvent venir de tous les types de Fonction Publique.

Toujours sur le sujet des recrutements, la direction exprime le fait qu'elle ne remplacera pas par des vacataires les effectifs cibles. Elle restera prudente sur cette nouvelle gestion des effectifs en y apportant plus de prévisibilité.

Finir le dernier mouvement de mobilité

La prochaine VH devrait se faire normalement dans les mêmes conditions.

3-Information sur les élections professionnelles

Le nouveau SG, F. EVESQUE est en charge des élections professionnelles

Passage au système au vote électronique

Une borne de vote par Centre sera mis en place avec une information et une formation pour pouvoir voter électroniquement sur la période de vote qui devrait se dérouler **du 1er au 8 décembre 2022**.

La CGT fait la demande d'avoir pendant cette période de vote, la liste des agents ayant voté au fur et à mesure pour "récupérer" les agents qui n'aurait pas encore voté.

En effet, par expérience syndicale dans de nombreuses structures, le passage au vote électronique peut entraîner une forte baisse de participation.

4-Point d'avancement de la réorganisation de la gestion du matériel

Exposé fait par le directeur d'exploitation qui pense affiché une date de fermeture du site de Saint-Marcel d'ici fin 2023.

Il évoque la problématique de surcharge de travail dans les centres où les missions seront reprises.

Il n'est cependant pas prévu de renforcer les effectifs sur les sites qui se voient confier ces nouvelles missions.

5-questions diverses

Pour la CGT:

- Ancienneté PSI
 - réponse, attestation sur honneur
- Régularisation différence HS :
 - Les agents doivent se faire connaître à PRH
- Demandes d'ASA syndicales toujours à faire auprès du service RH/CAADS par les OS
- Retour sur l'audit de la cellule formation en cours?
 - pas de sujet selon la directrice, le retour ce fera en CHSCT du 14 juin

Pas de question pour l'UNSA

Les membres du Comité Technique de la DIRCE de ce jour souhaite une bonne retraite à Mr Jean GALLET, adjoint au chef de District de Mâcon et co-secrétaire UF CGT DIRCE, à l'occasion de sa dernière participation au CT de la DIRCE.

Vos représentant.e.s élu.e.s au CT de l'UF CGT DIRCE